

Retraitées en Occitanie, ce qu'elles nous disent...

SOMMAIRE**1. Éditorial**

8 mars, les femmes retraitées sont aussi concernées !

2. Actualité

Fédération 3977, les écoutants recueillant les situations de maltraitances mis sur la touche.

Loi « Grand-âge », on attendra encore...

3. Actualité

Majoration des cotisations des complémentaires « santé » : illégale en 2026.

3. Vie de l'UNSA

Militions contre l'extrême droite.

Des locaux rénovés à Béziers.

4. Société

Retraitées en Occitanie, que nous disent les femmes qui ont répondu à notre Baromètre ?

5. Société

Retraitées en Occitanie, que nous disent les femmes qui ont répondu à notre Baromètre ?

6. Santé

Journée internationale contre le cancer.

7. Consommation

Guide du routard, sous la coupe de l'empire Bolloré !

Billet d'humeur

Lobbyiste expert.

8. Culture

Les 25 ans de Wikipedia

Le Alf du mois.



Éditorial : 8 mars, les femmes retraitées sont aussi concernées !

Garantir aux femmes des droits équivalents à ceux des hommes, c'est l'enjeu de la journée internationale de lutte pour les droits des femmes.

Pour les femmes retraitées dont les pensions demeurent extrêmement basses, les droits élémentaires sont ceux qui consistent à pouvoir se nourrir correctement, disposer d'un logement décent, pouvoir se chauffer sans trop compter, pouvoir se soigner sans être limitée par des dépassements d'honoraires excessifs et sans payer une complémentaire santé hors de prix, pouvoir se déplacer pour les besoins de la vie courante, pouvoir aussi voyager bénéficier de loisirs, car même à la retraite vivre ne doit pas être synonyme de survivre et le droit à se faire plaisir est également légitime.

Avec une pension brute moyenne de 1306 euros, à peine supérieure au seuil de pauvreté, les femmes retraitées sont loin du compte en France.

La cause de ces pensions trop faibles: leur cantonnement trop fréquent dans des emplois de services sous-considérés et sous-payés, l'exposition au travail partiel non choisi et des carrières trop hachées parce qu'il faut parfois s'arrêter de travailler pour s'occuper des enfants, pour assumer le rôle d'aidante auprès d'un ascendant en perte d'autonomie, parce que la situation de conjoint collaborateur est mal reconnue et génératrice de droits insuffisants.

La cause: des droits familiaux insuffisamment protecteurs et des trimestres de bonification qui ne compensent pas suffisamment les interruptions de carrière pour élever les enfants.

Aujourd'hui, les femmes partent à la retraite plus tard que les hommes, elles sont plus nombreuses qu'eux à terminer leur carrière à 67 ans pour avoir accès au minimum contributif.

La carrière des femmes génère une pension inférieure de 38% à celle des hommes (1306 € contre 2089 € pour les hommes), et encore inférieure de 27%, même en intégrant les pensions de réversion.

La France reste très mal placée en Europe concernant l'égalité de pension entre hommes et femmes. Elle occupe le 18^{ème} rang et se situe en dessous de la moyenne des pays de l'Union européenne.

Comparaison n'est pas raison et l'on conviendra que la retraite des Roumaines inférieure de seulement 15% à celle des hommes de leur pays est beaucoup plus faible que celle des Françaises, mais ceci étant, plus d'équité s'imposerait chez nous pour rapprocher la pension moyenne des femmes de celle des hommes.

Augmenter les salaires des femmes, tendre vers l'égalité salariale hommes femmes, relever les minima contributifs, interdire les temps partiels subis, relever les droits familiaux, garantir de meilleures conditions de réversion pour la retraite de base sont des mesures qui s'imposeraient pour plus de justice.

Le 8 mars doit être l'occasion de populariser ces revendications pour améliorer la vie des femmes retraitées et leur garantir des conditions de vie dignes, plus encore quand elles vivent leur retraite seules.

Claude Lassalvy



Une mission d'écoute délicate

La Plateforme 3977 gérait les appels des personnes âgées ou en situation de handicap depuis 2014. Ses écoutants avaient une expertise et une qualité d'attention qui permettaient à des personnes en détresse d'exprimer leur désarroi ... Avec ces publics fragiles, il faut prendre le temps de passer l'étape d'une possible confusion des propos, liée à l'angoisse et au débordement d'émotions, pour arriver à cerner les attentes, les besoins exprimés par la personne qui appelle. Interrompre l'écoute, imposer un discours moralisateur ou culpabilisant, c'est ajouter à une situation de violence subie le risque d'une victimisation secondaire, secondaire.

Ce risque, les 600 écoutants de la Fédération 3977 le connaissaient et savaient adopter les postures, le discours et l'attention requis pour une mise en confiance. Et cela sans interrompre prématurément l'échange. Cette qualité était unanimement reconnue par les professionnels du secteur.

Changement de prestataire

À partir du 1er mars 2026, la Fédération 3977 ne sera plus en charge de la plateforme d'écoute nationale. C'est l'entreprise *Qualisocial*, moins coûteuse, qui a remporté l'appel d'offre concernant la gestion de cette plateforme. Sans préjuger de la compétence de ses agents, cette société présente un profil assez différent de la Fédération 3977. *Qualisocial* est une entreprise spécialisée dans l'amélioration de la qualité de vie au travail. Elle « *accompagne les entreprises dans la santé, le bonheur et l'engagement des salariés grâce à des solutions humaines et digitales sur mesure* », et a mené un travail sur le harcèlement au travail. On le voit le champ d'intervention est assez différent du public des personnes fragiles, isolées, affectées par l'âge ou le handicap, que sont les appelants à la plateforme de lutte contre les maltraitements.

Le fait d'être mieux-disant au plan financier ne garantit pas un mieux-disant du service rendu à des personnes vulnérables. Il conviendra de vérifier à l'usage la qualité du service assuré par le nouveau prestataire. C'est un possible sujet d'auto-saisine des Conseil Départementaux de la Citoyenneté et de l'Autonomie.

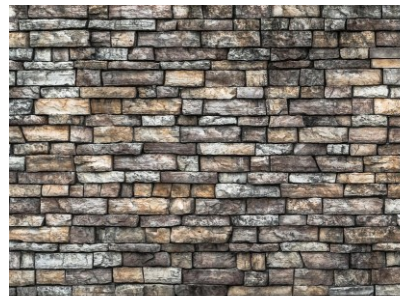
Loi « Grand-âge », on attendra encore...

C'était en septembre 2018. Le Gouvernement Philippe avait lancé une grande concertation, coordonnée par Dominique Libault, sur le Grand-âge et l'autonomie. La copie avait été rendue voici près de 7 ans, le 28 mars 2019. Avec 175 propositions organisées en 5 grandes thèmes, elle permettait de jeter les bases d'une future loi Grand-Age... Que nous attendons depuis, comme Estragon et Vladimir attendaient Godot.

Dernièrement, un frémissement d'espoir avait été permis. Le 12 février 2026 devait avoir lieu la présentation officielle du Plan Grand Âge. Il visait à répondre aux besoins des personnes âgées en perte d'autonomie et à établir une stratégie jusqu'en 2050.

Caramba ! encore raté! Cette présentation a été annulée, car la ministre en charge du dossier, Mme Charlotte Parmentier-Lecocq a fait le choix personnel de redevenir députée afin de permettre à son suppléant de participer aux élections municipales à venir.

Aussi respectables soient les choix stratégiques de nos personnels politiques, les dommages collatéraux et la perte de temps résultant de cette situation sont préjudiciables aux personnes les plus âgées. Le dossier est donc abandonné, en attendant meilleure fortune. On en rit (jaune) si ce n'était pas si triste! Car le mur démographique du vieillissement se rapproche dangereusement. En effet, d'ici à 2050, échéance de feu le plan de Mme Parmentier Lecoq, selon une étude de la Direction de la recherche, de l'évaluation et des statistiques (Drees), la France comptera près de 23 millions de personnes d'au moins 60 ans (cinq millions de plus qu'en 2021) et 2,8 millions de personnes en perte d'autonomie. Et 2050, c'est dans 24 ans!



Et nos spécialistes d'économie s'étonnent que les retraités qui le peuvent épargnent! Devant la déliquescence des gouvernements successifs et leur incapacité à prévenir la perte d'autonomie liée au grand-âge, ils font des économies pour se garantir une fin de vie la plus digne possible, en évitant qu'elle constitue une charge financière pour leurs enfants et petits-enfants. Plutôt que de les stigmatiser comme prétendus « boomers », ces mêmes économistes feraient bien de s'intéresser à un véritable financement de la Cinquième branche de la Sécurité.

Majoration des cotisations de complémentaires santé : illégal en 2026 !

La loi de financement de la Sécurité sociale 2026, adoptée en décembre, a prévu une taxation de 2,05% sur les sommes encaissées au titre des cotisations par les Organismes Complémentaires de l'Assurance Maladie (OCAM). La tentation est forte pour certains de ces organismes, de répercuter cette taxe sur les cotisations acquittées par les assurés sociaux au titre de leur complémentaire en 2026.



Si vous êtes soumis à cette augmentation, cette mesure est illégale. L'article 13 de la LFSS 2026 stipule que « Pour l'année 2026, le montant de ces cotisations ne peut être augmenté par rapport à celui applicable pour l'année 2025 ».

Vous pouvez, au besoin, contester l'augmentation qui vous est appliquée :

- En adressant un courrier à la mutuelle ou à l'assurance complémentaire pour contester l'augmentation. Plusieurs organisations de consommateurs ont mis en ligne des courriers types.
- En faisant appel à un conciliateur de justice ou à un médiateur (mais attention, les services du conciliateur sont gratuits, pas ceux du médiateur).
- En changeant d'organisme d'assurance complémentaire.

Attention, si vous engagez un recours, continuez à payer vos cotisations jusqu'à la conclusion du litige, faute de quoi vous perdez le bénéfice de votre assurance.

Vie de l'UNSA



Militons contre l'extrême-droite

L'UNSA Occitanie organise à la Bourse du Travail de Béziers un stage intitulé « Militons contre l'extrême droite ». Ce stage se déroulera les 11 et 12 mars, il est destiné à des militants, en premier lieu aux membres du Bureau régional de l'UNSA. Il sera animé par Frédéric Marchand, secrétaire national de l'UNSA.

Pourquoi ce stage ?

Les valeurs de l'UNSA sont centrées depuis sa fondation, sur la solidarité, l'égalité et la démocratie. Elles seront approfondies au cours de ces 2 journées pour permettre aux militants d'être mieux armés pour s'impliquer davantage dans la défense des droits et des libertés.

Pourquoi à Béziers ?

Parce que dans cette terre de l'ouest héraultais, longtemps imprégnée d'humanisme et d'universalisme républicain, l'extrême droite a prospéré sur le terreau de l'appauvrissement et de la misère. A toutes les travailleurs, tous les salariés qui se laissent duper par un discours pseudo social véhiculé par le Rassemblement National, à tous ceux qui se laissent intoxiquer par la xénophobie et la haine de l'autre, les militants de l'UNSA doivent apporter les explications pour démasquer cette imposture.

Démasquer un discours d'imposture

Jordan Bardella, s'il revendique des origines populaires en tant que natif de Drancy, est désormais millionnaire grâce à ses succès éditoriaux portés par la maison Fayard, propriété de Vincent Bolloré, et son discours a pour finalité de protéger la fortune de son mentor et non de servir les intérêts des travailleurs. Il partage sa vie avec Maria Carolina de Bourbon des Deux-Siciles, duchesse de Palerme et duchesse de Calabre. On fait vraiment mieux comme extraction populaire.

L'UNSA est résolument engagée contre tous les extrémismes et défend un modèle social, laïque et républicain, fondé sur la solidarité et le respect des Droits de l'Homme.

Les locaux de l'UNSA en cours de rénovation à Béziers

Les locaux de l'UNSA à la bourse du travail de Béziers, 57 Boulevard Frédéric Mistral sont en cours de rénovation.

Ils ont vocation à accueillir les réunions des syndicats locaux mais aussi des formations de niveau régional organisées par l'UNSA Formation.

Bien desservie par les moyens de transport, Béziers occupe une position favorable pour accueillir ces réunions dans une région particulièrement étendue.

L'équipe de l'Union Départementale s'est fortement impliquée dans le financement et le suivi des travaux de rénovation.

Ces locaux remis à neuf aideront au développement de l'UNSA dans l'ouest du département.





Retraitées en Occitanie, que nous disent les femmes qui ont répondu à notre Baromètre ?

Du 22 septembre au 26 octobre 2025 nous avons interrogés les retraités et retraitées sur leurs conditions de vie et leur ressenti. A la veille de la journée internationale du droit des femmes du 8 mars, il est utile de savoir ce que nous disent les retraitées qui nous ont répondu.

Cette enquête n'a pas prétention à se présenter comme un sondage, le nombre de répondantes est limité et leur profil ne correspond pas exactement à la situation moyenne des femmes retraitées d'Occitanie. Ces réserves étant posées, notre enquête est cependant révélatrice en termes de précarité et de difficulté d'accès aux soins.

Quel est le profil des retraitées qui nous ont répondu ?

Les 165 femmes retraitées qui nous ont répondu constituent 47,3% des réponses recueillies en Occitanie. A 55% elles vivent en milieu rural. 82% sont âgées de moins de 75 ans, et très majoritairement, elles sont retraitées du secteur public. Les deux tiers d'entre-elles sont syndiquées à un syndicat de l'UNSA et 91% disposent d'une pension supérieure à la pension moyenne des femmes.

Leur place dans la société

90% s'estiment utiles aux autres et 61% sont investies dans une activité bénévole.

Seulement 5% d'entre-elles poursuivent une activité professionnelle cumulée avec la retraite (3% par nécessité économique). Toutefois, un quart d'entre elles ressentent une certaine discrimination en tant que retraitées.

On relève également que **57% de nos répondantes déclarent être ou avoir été aidantes** d'un ascendant (dans 83% des cas), d'un conjoint (pour un quart d'entre elles) ou d'un enfant (dans 16% des cas). Certaines ont été aidantes de plusieurs personnes au cours de leur vie, ascendant d'abord puis conjoint ensuite, ou parfois simultanément.

Bien loin de l'image des boomers égoïstes, ces femmes retraitées sont largement investies dans le bénévolat et dans les solidarités que ce soit dans le cadre familial (aidantes) ou dans la société.

Vivre à la retraite ne met pas à l'abri des précarités

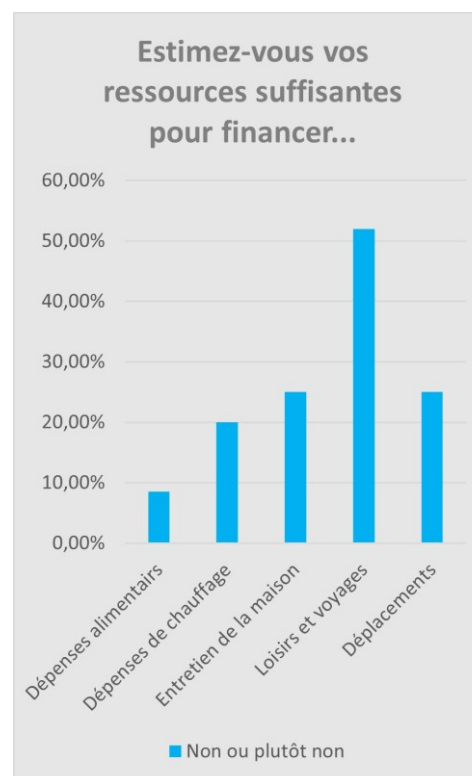
A la question, « Estimez-vous vos ressources suffisantes pour faire face à vos dépenses alimentaires ? », **8,5% répondent non ou plutôt non.**

Une femme retraitée sur cinq déclare être confrontée à la précarité énergétique avec des difficultés pour faire face aux dépenses de chauffage.

Un quart des répondantes est confronté à des difficultés pour financer l'entretien du logement, alors que 90% d'entre-elles sont propriétaires de leur logement. Contrairement aux analyses qui gonflent le niveau de vie des retraités propriétaires en imputant des loyers fictifs comme revenus complémentaires, la qualité de propriétaire ne met pas à l'abri d'une certaine précarité, surtout quand le bien est une passoire thermique délabrée dont l'âge est égal ou supérieur à celui de son occupant.e.

Quant aux loisirs et aux voyages, on est bien loin de l'image des retraitées à lunettes de soleil et valise trolley arpentant les aéroports internationaux. **52% de nos répondantes**, lesquelles disposent pourtant majoritairement de ce qu'on appelle « une bonne retraite » déclarent avoir du mal à financer voyages et loisirs.

Et pour ce qui concerne les déplacements, nos retraitées, majoritairement installées en zones rurales, **une sur quatre déclare avoir du mal à financer ses déplacements.** Se chauffer ou entretenir sa voiture, c'est un dilemme pour 25% de ces femmes.





Retraitées en Occitanie, que nous disent les femmes qui ont répondu à notre Baromètre ?

Se soigner, pas toujours simple.

Les femmes sont souvent plus attentives que les hommes à leur santé. Et pourtant, pour se soigner, il faut trouver un médecin. Si seulement 16 % des femmes qui nous ont répondu déclarent avoir des **difficultés pour obtenir un rendez-vous** chez un généraliste, cette proportion atteint **49% pour rencontrer un médecin spécialiste**.

Cette situation entraîne un renoncement aux soins.

58% de nos répondantes ont déclaré avoir renoncé à consulter un spécialiste.

Les causes invoquées sont pour 62% les dépassements d'honoraires, et pour 64% la difficulté de trouver un praticien dans l'environnement proche.

Chères complémentaires :

80 % de nos retraitées dépensent plus de 100 € pour financer leur complémentaire santé. Et cet effort dépasse 150 € pour 27% d'entre-elles !

On l'a vu nos retraitées sont très impliquées dans le rôle d'aidantes familiales.

Parmi celles qui assument ou ont assumé ce rôle d'aidante, celles-ci ont des attentes précises en matière d'aides aux aidants. 60% souhaiteraient un droit au répit, 56% une formation pour assurer cette tâche d'accompagnement et 47% une forme d'aide permettant de rompre leur isolement.

Parfois qualifiées d'aidantes naturelles, les femmes, et parmi elles les retraitées, semblent beaucoup plus investies dans le rôle d'aidantes au quotidien, et davantage dans des tâches liées aux soins, que les hommes qui se déclarent aidants.

Leurs attentes sont à prendre en compte, et notre enquête peut servir de point d'appui pour les faire progresser.

La fin de vie

Enfin, concernant un sujet qui s'invite dans l'actualité parlementaire, **l'aide active à mourir, 88% des femmes que nous avons interrogées y sont favorables.** Et elles sont 81% à estimer cette demande légitime, si le patient l'exprime, même si son pronostic vital n'est pas engagé à terme, simplement parce qu'il estime que la dégradation de ses conditions de vie porte atteinte à sa dignité et à son bien-être et que continuer à vivre dans ces conditions relève plus de la souffrance imposée que des soins palliatifs.

Les problèmes qui leurs semblent majeurs

Pour les femmes que nous avons interrogées, et elles divergent peu des réponses globales les problèmes les plus importants auxquels sont confrontées les retraités sont dans l'ordre :

- ✓ La situation des Ehpad pour 61 % des répondantes
- ✓ Les déserts médicaux pour 50%, ce qui correspond assez clairement à leur expérience en matière d'accès aux soins
- ✓ La rupture du lien social pour 42% d'entre elles. Il s'agit peut-être dans ce cas, soit d'une crainte exprimée pour l'avenir en ce qui les concerne, soit d'une empathie à l'égard de retraitées de leur entourage plus défavorisées, l'inclusion dans la société et le sentiment de maltraitance étant fortement corrélé au niveau de ressources.

Quelles mesures leurs semblent primordiales

Les mesures qu'elles estiment primordiales pour améliorer les conditions de vie des retraités sont dans l'ordre :

- ✓ La lutte contre les déserts médicaux pour 79% des répondantes.
- ✓ Le développement de la recherche médicale contre les maladies neurodégénératives pour 56%
- ✓ Et la nécessité d'aider les retraités à adapter leur logement pour 47% des répondantes.

Ces trois attentes, très cohérentes témoignent de l'inquiétude face au vieillissement, du souhait de pouvoir vieillir à domicile, avec une prise en charge médicale de proximité efficace et facilement accessible, et enfin une meilleure prévention et prise en charge des maladies du vieillissement qui affectent l'autonomie et poussent les personnes âgées vers la porte de l'Ehpad.

Cette enquête nous donne des arguments, à l'échelle régionale comme à l'échelle nationale, pour interpeller les décideurs, en matière de logement, d'accès aux soins, de mobilité, de maintien du lien social et d'accès à la culture aux loisirs et aux voyages.





Le 4 février dernier, c'était la journée internationale contre le cancer. Des journées thématiques, on en a à revendre, mais celle-ci est loin d'être inutile. Elle permet de faire le point sur les progrès de la médecine en oncologie et les avancées encore nécessaires pour enrayer ce fléau.

Etat des lieux

En 2023, on a recensé 433 000 nouveaux cas de cancers. En 2022 on a enregistré 164 000 décès causés par le cancer, soit le quart de l'ensemble des décès recensés en France cette année-là.

Si les cancers les plus fréquents (sein, colorectal, prostate) bénéficient d'avancées importantes au plan thérapeutique, les cancers plus agressifs (pancréas, poumon à petites cellules, cerveau...) restent difficiles à traiter, ce qui renforce l'urgence de la recherche.

Prévenir, dépister, soigner

La prévention reste le moyen le plus efficace pour réduire l'incidence des cancers, et diminuer la mortalité liée à ces pathologies. Encore faut-il avoir accès aux praticiens et aux services d'oncologie à même de pratiquer les dépistages. Rappelons-le, trop de seniors sont confrontés à la dure réalité des déserts médicaux et renoncent à consulter faute d'obtenir un rendez-vous particulièrement auprès d'un médecin spécialiste.

Dans l'Hérault, on s'inquiète par exemple de la recrudescence des cancers dermatologiques. Mais faut-il s'en étonner quand il faut parfois plus d'un an pour obtenir un rendez-vous chez un dermatologue, ce qui laisse largement le temps à un carcinome malin non détecté de se développer. Il est vrai que les dermatologues ont tendance à privilégier le champ de la chirurgie esthétique, plus lucrative. Cette situation, nous avons eu l'occasion de la dénoncer à deux reprises au CDCA, face à nos interlocuteurs de l'ARS 34.

Lutter contre la pollution et l'invasion des produits cancérigènes

PFAS, hexane, glyphosate... et autres polluants envahissent notre quotidien et sont autant de facteurs cancérigènes.

L'interdiction des produits les plus polluants et dangereux pour la santé s'impose. Pour les autres produits potentiellement cancérigènes, une taxation fléchée vers le budget de la Sécurité sociale permettrait d'enrayer leur prolifération et de financer des campagnes de prévention, de dépistage, ainsi que des programmes de recherche médicale.

Un qui n'a pas compris, ou qui ne veut pas comprendre !

Gonflé !

Le sénateur Duplomb est l'auteur d'un projet de loi qui a suscité à la fois le rejet exprimé par deux millions de citoyens et la censure du Conseil constitutionnel.

Le voilà qui remet ça deux jours avant la journée de lutte contre le cancer avec une loi Duplomb qui propose de légaliser l'usage de deux cochonneries potentiellement cancérigènes, l'acétamipride et le flupyradifurone, en autorisant à nouveau leur usage en France, histoire de faire plaisir aux énergumènes de la Coordination rurale.

Clairement, pour nous c'est non ! Et s'il faut reprendre une pétition, on appelle à la signer, et vite !

Lutter contre les addictions et la malbouffe

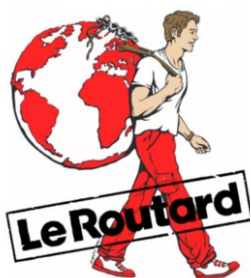
Produits alimentaires ultra-transformés, dérivés pétroliers présents dans nos matières grasses, PFAS jusque dans l'eau de nos robinets, addictions telles que l'alcoolisme ou le tabagisme sont autant de facteurs de développement des cancers. A l'heure où l'ultra-libéralisme lutte contre un prétendu excès de normes, c'est bien au contraire la garantie de la qualité de ce qui finit dans nos assiettes, sous nos robinets, la qualité de l'air que nous respirons qui constituent notre meilleure assurance contre le risque des cancers.

L'UNSA Retraités revendique le développement d'une action déterminée contre toutes les formes de cancer, par un développement de la prévention, des dépistages, de la recherche médicale et une lutte opiniâtre contre les facteurs de développement de ces pathologies, malbouffe, aliments ultra-transformés, tabagisme, pollution chimique, usage d'intrants toxiques en agriculture...



Guide du routard, sous la coupe de l'empire Bolloré !

Né en 1973 de l'initiative de Philippe Cloaguen, le Guide du Routard a accompagné toutes nos expériences de touristes depuis plus de 50 ans.



On aimait ses bons plans, ses pistes économiques, souvent garantes d'une bonne qualité d'accueil.

On aimait les détours intéressants qu'il proposait, y compris dans la France profonde, et qui permettaient de découvrir le petit bourg oublié au détour d'une route de campagne, l'auberge pittoresque ou ce vitrail que personne ne remarquait sans lui au fond d'une vieille chapelle romane.

On aimait ses commentaires humoristiques, ses anecdotes truculentes et les valeurs qu'il défendait proches des nôtres. J'ai le souvenir personnel de l'édition 2000 du Routard « Autriche » barrée d'un bandeau de deuil, suite à l'entrée au gouvernement autrichien du FPO de Jorg Haider...

Eh bien notre « Routard » vient s'être racheté par les éditions Hachette, du groupe Vivendi, propriété de Vincent Bolloré ! Le Guide du Routard incarnait un état d'esprit : un tourisme responsable, économique et engagé. Les routards, mais aussi les voyageurs de la classe moyennes appréciaient son ton, sa liberté et la franchise de ses commentaires. Car, dans le Guide, le rédacteur exprimait son opinion. Il nous indiquait les sites à visiter, mais aussi ceux qui n'en valaient pas la peine.

Qu'advient-il de cette liberté éditoriale ? On peut craindre le pire. A l'heure où les choix touristiques en matière d'hébergement, de restauration... ou de lieux à visiter sont guidés (ou téléguidés) par des plateformes qui collectent des avis et des notations plus ou moins authentiques d'usagers, où les commentaires servent parfois d'espace de défoulement haineux, nous regretterons nos bon vieux guides papier qui n'avaient finalement qu'un inconvénient, leur trop grande notoriété. Avec le risque, à l'heure de l'apéro, de se retrouver avec une cohorte de Français, devant la même adresse de Lisbonne, de Palerme ou de Prague, tenant à la main le célèbre guide. Cela altérerait un peu l'exotisme, mais c'était souvent un bon plan !

Merci à Dominique Lassarre et à l'équipe de « Feuille de Chou ADEIC Languedoc-Roussillon » qui nous a alertés et qui a inspiré cet article.

Lobbyiste expert!

Duplomb, ça vous parle ? Oui, c'est cet obscur sénateur de Haute-Loire qui a eu son moment de gloire en réussissant à mobiliser contre la loi qui portait son nom plus de deux millions de pétitionnaires l'été dernier. Lesquels n'avaient aucune envie de voir épanchés dans la nature des produits reconnus cancérigènes par bon nombre de scientifiques.

Ses prothèses auditives doivent être mal réglées parce qu'il n'a pas compris, et qu'il nous remet ça avec une loi Duplomb 2. Ou peut-être parce qu'il ne veut pas... comprendre!

Intéressons-nous au parcours du bonhomme et consultons, pour ce faire l'hagiographie, de la FNSEA. Laurent Duplomb a débuté les bottes dans le fumier sur l'exploitation de beau-papa voici 31 ans. Rapidement, il a troqué les bottes pour les mocassins à boucle en devenant Président des Jeunes agriculteurs du département 43, puis membre éminent de la FNSEA Haut-Ligérienne, et tant qu'à faire, président de la Chambre d'agriculture du coin.

Quand on aime, on ne compte, notre Laurent joue aussi dans le domaine politique, devient maire de son patelin, puis à partir de 2017, sénateur LR de Haute-Loire et conseiller aux questions agricoles de son copain Wauquiez.

Ça n'empêche pas ses petites affaires privées de prospérer : 200 hectares de terres, 350 montbéliardes qui pissent chaque année 1,2 million de litres de lait, plusieurs unités de méthanisation, une retenue collinaire privée, financée en partie avec les subsides régionaux de l'ami Wauquiez, et cerise, sur le gâteau, 1 millions d'euros d'aide PAC perçues en 5 ans par son GAEC, la plus grosse aide distribuée en Haute-Loire.

Pour faire bonne mesure un jeton de présence au conseil d'administration de la marque de lait Candia.

Les bottes crottées, pépère, il doit les sortir pour le fun ou la photo...

S'il le croise sur un plateau télé sur BFM, Bardella ne manquera pas de se poser la question qui tue : Où trouve-t-il cette énergie ? Mais là, on a la réponse : dans sa quête obstinée du pognon sous toutes ses formes, subventions, aides multiples, mandats, jetons de présence... dans son aversion pour les normes qui empêchent d'en faire, du pognon... même si c'est pour protéger notre santé. Et par un souci de ne pas gâcher, il a voté contre l'indexation du RSA sur l'inflation, parce que ce n'est pas la peine d'engraisser des fainéants.

Un des meilleurs lobbyistes de la FNSEA, en digne émule d'Arnaud Rousseau, le patron de la boutique.



Et puis, la relève est assurée, le petit Julien, le fiston, met ses bottes dans les traces de papa, il est déjà président de jeunes agriculteurs de Haute-Loire.

Bref, vous l'avez compris, votre santé, vos risques de cancer, la survie des abeilles, Laurent Duplomb, il s'en tape, vous ne pouvez pas savoir comment ! Le pognon par contre, ça le motive !

C.L.



Wikipédia a été fondée le 15 janvier 2001. Aujourd'hui, 25 ans plus tard, elle est devenue la colonne vertébrale du savoir sur Internet, fournissant des informations sur tous les sujets. Près de 250 000 bénévoles rédigent, éditent et vérifient les faits contenus dans ses 65 millions d'articles rédigés dans plus de 300 langues, le tout dans le respect des normes de neutralité et de fiabilité.

Wikipédia est aujourd'hui la plus grande source d'information en ligne. Cette encyclopédie fête en ce début d'année ses 25 ans. C'est aussi l'occasion de revenir sur sa place aujourd'hui dans l'éducation tout au long de la vie.

Portée par une organisation à but non lucratif, la fondation Wikimedia, cette encyclopédie est une plateforme collaborative hors du commun avec 15 milliards de visites mensuelles. La version francophone dispose de plus de 2 millions de notices. Elle repose sur le travail de bénévoles qui éditent les notices.

Ce qu'illustre les 25 ans de cette encyclopédie collaborative, c'est tout d'abord la mise à disposition de tous et toutes d'un savoir dans l'ensemble des domaines. Dans les premiers temps, son utilisation dans les activités éducatives fut sujette à caution : on critiquait le contenu des notices, les erreurs, la perte de contact avec les livres et les bibliothèques. Mais peu à peu, cette encyclopédie s'est imposée à la fois par la qualité de nombreuses notices, le fonctionnement collectif, et surtout le contrôle par les bénévoles et éditeurs.

C'est aujourd'hui une encyclopédie collaborative qui permet de combattre les fausses nouvelles et les vérités alternatives. Elle est beaucoup plus rigoureuse en termes d'information que les sites d'Intelligence artificielle fondés sur la fréquence des informations. Un quart de siècle après sa naissance, Wikipédia montre son utilité encore plus grande et son rôle dans la mise à disposition de connaissances pour tous et toutes.

Pour aller plus loin : Le site du Centre Henri Aigueperse :

<https://centrehenriaigueperse.com/2026/01/27/25-ans-de-wikipedia-tous-les-savoirs-a-portee-de-clic/#more-6675>

Le Alf du mois !



Media training. La plainte d'AC anti-corruption contre Jordan Bardella, pour "détournement de fonds publics", est transmise au parquet européen.



Abonnement à Info UNSA Retraités 34

Cette lettre est envoyée à tous les retraités de l'Hérault adhérant à un syndicat de l'UNSA et dont nous avons connaissance d'une adresse électronique. Nous invitons les destinataires à faire connaître cette publication autour d'eux, notamment à des collègues qui ne l'auraient éventuellement pas reçue ou à des salariés susceptibles d'être retraités dans quelques mois ou années. Pour s'y abonner, les syndiqués doivent écrire :

- par courrier postal à : UD UNSA 34, 474, Allée Henri II de Montmorency 34000 Montpellier
- par courrier électronique à : retraites.ud34@unsa.org

UNSA Retraités 34 Maison des Syndicats 474 Allée Henri II de Montmorency 34000 Montpellier

Délégué départemental: **Françoise Morel**

Responsable Lettre en ligne **Info Unsa Retraités 34 : Claude Lassalvy**